

DEPARTEMENT
SAVOIE
ARRONDISSEMENT
CHAMBERY

Objet : Assainissement Attignat-Oncin – Attributions marchés de travaux de création d'une station d'épuration type disques biologiques et création d'un réseau de collecte des eaux usées

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 19 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf octobre à 18h30

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. André BOIS.

Présents : MMES MRS. ALLARD. BOIS. COUTAZ. CUCCURU. FAUGE. FRANCONY. GENTIL. GROLLIER. GROS. ILBERT. LALLEMENT. MALLEIN. ROSSI. RUBIER. TAIN. TAVEL. VEUILLET. VOISIN. WADOWIAK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MRS. DUPERCHY (Pouvoir E. LALLEMENT). MANSOZ. MANTEL (Pouvoir C. TAVEL). MARCHAIS (Pouvoir M. WADOWIAK). PERRIAT (Pouvoir A. FAUGE). TOUIHRAT (Pouvoir S. FRANCONY).

Le Président

Rappelle à l'assemblée l'opération d'assainissement d'Attignat-Oncin qui porte sur le raccordement de 85 habitations (plus école et bâtiments publics) avec création intégrale d'un réseau de collecte et d'une unité de traitement :

- Réseau principal = 3 780 ml,
- Branchements = 1 615 ml,
- STEP, capacité 300 EH ;

Explique qu'à cet effet un appel d'offre a été lancé le 7 août 2023 avec une date limite de réception des offres au 18 septembre 2023 pour un marché de travaux en procédure adaptée ;

Précise que ce marché se décompose en 2 lots :

- Lot 1 / Unité de traitement,
- Lot 2 / Réseaux d'assainissement ;

Présente à l'assemblée le rapport d'analyse des offres incluant le classement des offres par lots ;

Propose au conseil communautaire d'approuver l'attribution des marchés aux entreprises suivantes :

- Lot 1 – Entreprise SERPOL pour un montant de 385 151.00 € HT,
- Lot 2 – Groupement des entreprises SAS FONTAINE TP, BIANCO et Cie et MIDALI Frères pour un montant de 1 599 203,84 € HT.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

DECIDE de retenir les offres des entreprises suivantes pour le marché de création d'une station d'épuration type disques biologiques et création d'un réseau de collecte des eaux usées sur la commune d'Attignat-Oncin :

- Lot 1 – Entreprise SERPOL pour un montant de 385 151 € HT,
- Lot 2 – Groupement des entreprises SAS FONTAINE TP, BIANCO et Cie et MIDALI Frères pour un montant de 1 599 203,84 € HT,

pour un montant global du marché de 1 984 354,84€ HT ;

AUTORISE le Président à signer les marchés correspondants et toutes les pièces s'y rapportant,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

